

## Autoroute blanche

## Le contournement de Genève bientôt payant?

**Le président de la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc livre ses idées pour améliorer la fluidité du trafic pendulaire**

Marie Prieur

Dans le jargon, c'est l'A40. Plus communément appelée «autoroute blanche» par ses usagers. Ils sont en moyenne 26 000 par jour à emprunter ces 110 km de bitume. Parmi eux, nombre de pendulaires effectuant le trajet entre leur domicile en France voisine et leur travail à Genève. Pour satisfaire ces clients, François Drouin, président de la société d'exploitation Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) a quelques projets et des idées. Il les expose.



Selon François Drouin, la gratuité du tronçon Annemasse-Saint-Julien disparaîtra en 2015. L. FORTUNATI

**François Drouin, l'autoroute blanche peut être considérée comme celle des frontaliers?**

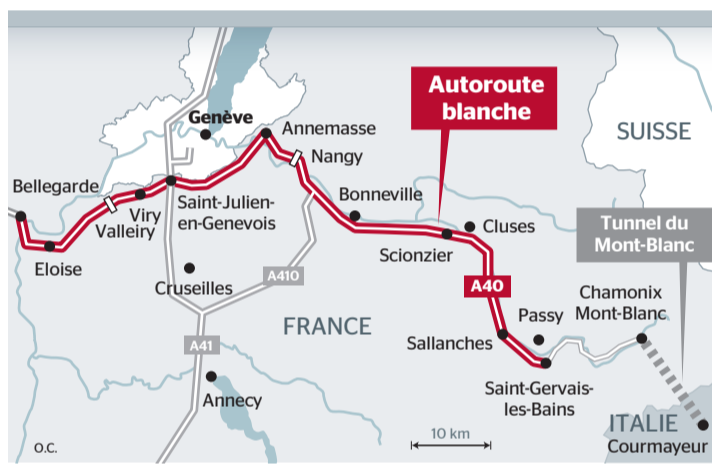
En effet, notre réseau enregistre 50 000 passages dans les deux sens, dont 40 000 dans le secteur Annemasse-Bardonnex. On voit bien l'effet pendulaire. La prospérité d'ATMB vient en grande partie de cet ancrage dans le Genevois.

**Même si le tronçon le plus fréquenté est gratuit!**

C'est vrai. La gratuité s'applique entre Annemasse et Saint-Julien, soit l'autoroute de contournement de Genève. A l'époque, le Conseil général de Haute-Savoie, notre deuxième actionnaire, après l'Etat français et avant le Canton et la Ville de Genève, ne voulait pas que ce tronçon soit payant. Ils ont acheté sa gratuité à ATMB jusqu'à la fin de la concession. Cette dernière, qui arrivait à échéance en 2015, a été repoussée à 2050, mais il faut être sérieux: la gratuité, elle, tombe en 2015. Reste à savoir ce qu'on fait après. Les discussions sont ouvertes avec tous nos partenaires.

**Quels sont vos projets pour poursuivre votre ancrage régional?**

Le projet dit du désenclavement du Chablais s'inscrit dans cette op-



tion. Les bouchons dans ce secteur sont impressionnants. On peine à croire que jusqu'à maintenant, le projet d'autoroute ait été refusé parce qu'il n'y avait soi-disant pas assez de trafic. Les services du ministère évoquaient 7500 véhicules par jour.

**La situation s'est débloquée?**

Sur recommandation du Conseil général de Haute-Savoie, le ministère a accepté de procéder à des comptages. Effectués à l'automne 2013, ils ont révélé un trafic journalier de 20 000 à 25 000 véhicules par jour entre Machilly et Thonon. Dans ces conditions, la construction d'une autoroute est ren-

table. Le Conseil général est prêt à s'engager dans ce dossier et a donc lancé une enquête qui doit mener à une nouvelle déclaration d'utilité publique. ATMB sera alors prête à répondre à l'appel d'offres que lancera l'Etat.

**Autre projet, celui du diffuseur de Viry. Où en est ce dossier?**

On avance. La convention de cofinancement a été signée. Elle lie ATMB au Conseil général de Haute-Savoie et à la Communauté de communes du Genevois. ATMB paie 6 millions d'euros, les deux autres partenaires, 6 millions. Le coût global avec les routes d'accès et de sortie atteint 21 millions.

Viennent maintenant les études préliminaires. On espère démarrer les travaux en 2017. Ce sera un vrai service rendu aux locaux, notamment aux villages frontaliers traversés par le trafic pendulaire.

**Vous tentez d'améliorer la fluidité. Il reste les bouchons à la douane de Bardonnex!**

En effet, tout cela ne sert pas à grand-chose si les automobilistes sont coincés à Bardonnex. Alors que la solution est simple: il suffirait que l'on intègre la vignette suisse sur notre télépéage. Ainsi on éviterait toute cette perte de temps. Au fond, le contrôle douanier pour les frontaliers se résume au contrôle de la vignette.

**Comment s'opéreraient dès lors les contrôles douaniers?**

On dispose de tous les équipements nécessaires. Grâce aux caméras placées en amont sur notre réseau, les douaniers seraient avertis de l'arrivée de tel ou tel véhicule et pourraient contrôler les plaques et anticiper son contrôle tout en garantissant la fluidité du trafic pour les autres véhicules. C'est une solution vraiment facile à mettre en œuvre. Et qui permettrait donc aussi de diminuer le trafic sur les routes secondaires.

## Pays de Gex: il y aurait de 15 000 à 20 000 clandestins

**Un rapport fait le point sur ces personnes habitant en France voisine sans y être officiellement déclarées**

Le rapport, signé Jean-Baptiste Jusot, est tout chaud. Son objet est brûlant. Rendues officiellement aux instances dirigeantes de la Communauté de communes du Pays de Gex, les 77 pages traitent de la problématique des «faux résidents secondaires», aussi appelés «clandestins suisses». Soit ces habitants de France voisine qui gardent une adresse officielle en Suisse. Dans ledit rapport, on peut lire: «Selon nos estimations et en recoupant l'ensemble des données en notre possession, le chiffre varie entre 15 000 et 20 000, ce qui représente 10% des habitants de la zone étudiée», en l'occurrence le Pays de Gex.

Plusieurs élus, interrogés sur la

question, font part des difficultés qu'entraîne cette situation. Ainsi, l'ancien maire de Ferney François Meylan assure que cette population «grève le budget des communes françaises, en Haute-Savoie comme dans le Pays de Gex». Le manque à gagner se situant à la fois pour la compensation financière genevoise et pour la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat français.

De plus, souligne le rapport, «pour les maires, il y a un véritable enjeu et des problèmes d'organisation de classes scolaires, de places de crèche, de voirie et plus généralement du dimensionnement des services à la population».

Jean-Baptiste Jusot évoque ensuite les raisons qui poussent certains à ne pas se déclarer: pour toucher les allocations chômage suisses plutôt que françaises, pour pouvoir scolariser ses en-

fants à Genève ou encore pour garder ses plaques d'immatriculation suisses.



François Meylan  
Ancien maire de Ferney

Une fois le constat établi, il reste aux élus du Pays de Gex comme du Genevois français à rechercher des solutions. Ainsi, la députée du Genevois haut-savoisienne Virginie Duby-Müller a fait une proposition de loi visant à instaurer la déclaration obligatoire de domicile. Celle-ci a été rejetée.

Le rapport évoque d'autres pistes, telles que le contrôle de la consommation d'eau. Car, comme l'indique François Meylan, «il existe pourtant des moyens pour déterminer si quelqu'un habite un logement à l'an-

née. Pour le savoir, il suffit de contrôler la consommation d'eau, d'électricité et les frais de téléphone. Le problème, c'est qu'on n'a pas le droit de le faire!»

S'ils souhaitent tous trouver un remède, les élus avancent à pas feutrés sur ce dossier. Interrogé par nos soins à propos de ce rapport, Etienne Blanc insiste: «Il faut que cette question soit éclaircie, mais je suis contre la chasse ou le contrôle à tout prix. La meilleure solution passe par un croisement des fichiers avec ceux du contrôle de l'habitant en Suisse. Il en va de notre intérêt, mais aussi de l'intérêt des Suisses.»

Même son de cloche du côté des nouveaux dirigeants de la Communauté de communes du Pays de Gex: «Ce rapport n'est pas une fin en soi. L'objectif final, c'est la construction d'une grande agglomération sans distinction entre ses citoyens.» M.P.

## Prévoyance vieillesse 2020

L'invité

Pierre Zumwald  
Rentés genevoises



«Prévoyance vieillesse 2020», une opportunité pour le frontalier? Lancée en novembre 2013 par le Conseil fédéral, la phase de consultation relative à la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» s'est terminée au début de cette année. Cette réforme qui s'inscrit dans l'intérêt des assurés du premier et du deuxième pilier vise aussi à garantir le financement de l'AVS et de la prévoyance professionnelle à long terme. Quelles sont les principales propositions?

L'âge de la retraite sera fixé à 65 ans tant pour les hommes que pour les femmes. Il sera possible de flexibiliser sa retraite entre 62 ans et 70 ans, la retraite anticipée mettra fin à l'obligation de cotiser jusqu'à 65 ans. Par contre il sera possible de cotiser après 65 ans si l'activité professionnelle se poursuit. Les personnes ayant des bas revenus pourront bénéficier d'une réglementation favorable. Le taux de conversion

minimal dans le deuxième pilier sera ramené de 6,8% à 6,0%, sans que les rentes en cours ne soient touchées. Pour que la diminution du taux de conversion n'entraîne pas de réduction de rentes, des mesures d'accompagnement seront mises en place.

Cette réforme touchera tous les travailleurs en Suisse, donc aussi les frontaliers. Comme il est rare qu'un frontalier effectue toute sa carrière professionnelle en Suisse, il sera important de remettre ces modifications dans une perspective plus globale de prévoyance individuelle en tenant compte des systèmes de chaque pays, puisque, par exemple, certaines prestations en France ne peuvent être touchées que lorsque toute activité professionnelle cesse.

Les vacances d'été sont souvent une bonne période pour réfléchir à sa retraite, notamment son financement. Le système de prévoyance suisse s'appuie sur trois piliers. «Prévoyance vieillesse 2020» est l'opportunité pour repenser l'ensemble de sa prévoyance et combler les éventuelles lacunes.

## Les bassins de Château Bleu ouvrent samedi

**Le nouveau complexe aquatique d'Annemasse est doté d'une piscine olympique intérieure**

Le nouveau centre aquatique d'Annemasse, Château Bleu, ouvre ses portes samedi. Le complexe abrite une piscine olympique intérieure, un espace bien-être, une patinoire et un bassin ludique avec jets massants. Il permettra de décharger le bassin des Vernets, aujourd'hui saturé.

Plusieurs animations sont prévues dès dimanche pour la première semaine d'ouverture: aquabiking, jeux pour enfants et rencontre avec les clubs de plongée, notamment. Un match de water-polo opposant Aix-les-Bains à Genève aura en outre lieu samedi 21 juin à 17 h 30.

Les tarifs d'entrée du centre s'échelonnent entre 3,50 euros (4 fr. 30) pour les enfants de douze ans et 5 euros (6 fr.) pour les adultes. Entrée gratuite pour les moins de 3 ans. C.G.

Politique

43

Soit le nombre de représentants des collectivités françaises membres de l'ARC. Cette instance regroupe les collectivités locales dans le but de parler d'une seule voix avec Genève. Ce soir, les 43 éliront un président et vice-présidents, qui œuvreront à la construction du Grand Genève. M.P.

**Frontalier**  
**Un député défend l'assurance maladie privée**

Dans un courrier au président de la République française, le député Etienne Blanc lui demande de revenir sur une «décision inexplicable» en rétablissant la possibilité pour les frontaliers de choisir une assurance privée en guise de couverture maladie. Cette option est échue depuis le 1er juin. M.P.

Saute-frontières

Logopédiste ou orthophoniste «Excusez-moi Madame, serait-il possible d'avoir un rendez-vous avec une orthophoniste?» demande la maman du petit Marc à la réception des HUG. Depuis quelques mois, Marc bégaie. Sa maman est inquiète. «Une orthophoniste... Vous voulez dire une spécialiste de l'orthographe des noms des sons?» se risque la secrétaire ne sachant trop que dire. Hé oui, en Suisse, on ne parle pas d'«orthophoniste» mais de «logopédiste». Pauvre Marc, avec tout ça, il y a de quoi en perdre son latin! C.G.

